

LES MISSIONS DU PARLEMENT DE LA CG

Le Parlement de la Communauté germanophone est la représentation nationale des citoyens du territoire de langue allemande. Le Parlement se compose de 25 députés élus directement pour une durée de cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu le 9 juin 2024.

Les missions principales du Parlement de la CG sont:

- l’élection et le contrôle du Gouvernement,
- l’adoption de décrets (lois) pour la Communauté germanophone,
- le vote du budget annuel communautaire,
- l’élection du Sénateur de communauté,
- le traitement de toutes les questions importantes pour la CG.

Depuis 1973, les Belges germanophones disposent de leur propre Parlement. La langue officielle est l’allemand.

LES COMPÉTENCES DE LA CG

COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES:

- la culture, le patrimoine culturel, les sports, les médias, la jeunesse, la formation permanente, l’emploi des langues
- l’enseignement et la formation
- la politique de la famille, de la santé et des affaires sociales
- l’aide aux personnes handicapées, l’aide à la jeunesse, la politique des seniors et l’intégration des immigrés, les allocations familiales
- la coopération entre les Communautés et les Régions et la coopération internationale

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES DE LA RÉGION WALLONNE:

- la protection des monuments et sites ainsi que les fouilles archéologiques
- l’emploi
- le contrôle et le financement des communes
- le tourisme
- l’aménagement du territoire
- le logement
- l’énergie

L’ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Les députés se réunissent au moins une fois par mois en séance plénière publique. Ils adoptent notamment des décrets et contrôlent le Gouvernement par le biais d’interpellations et de questions. Ils prennent aussi position sur certains sujets.

LES COMMISSIONS

Lors des séances des commissions hebdomadaires, les députés délibèrent en comité restreint des initiatives décretales déposées. Ces dernières sont présentées, discutées et amendées. Souvent, les commissions sollicitent aussi l’avis d’experts. Au terme de l’examen, un texte est soumis à l’assemblée plénière pour adoption définitive.

Les quatre commissions permanentes actuelles sont les suivantes:

- Commission I pour la politique générale et la coopération, les finances, les pouvoirs locaux, l’aménagement du territoire, l’énergie, le développement durable et le développement économique.
- Commission II pour la culture, la formation pour adultes, le tourisme, la protection du patrimoine et du paysage
- Commission III pour l’enseignement, la formation et l’emploi
- Commission IV pour la santé, les affaires sociales, la politique des familles et le logement

LA PRÉSIDENTE

La Présidente, qui est élue par les députés, coordonne les travaux du Parlement. Elle préside la séance plénière et le Bureau et veille au respect du règlement intérieur. La Présidente représente le Parlement à l’extérieur.

LE BUREAU

Le Bureau planifie les séances du Parlement et détermine leur ordre du jour. En outre, il prend toutes les décisions administratives (personnel, gestion du bâtiment etc.).

LES GROUPES POLITIQUES

Les parlementaires ayant les mêmes affinités politiques s’organisent en groupes politiques. Des initiatives et points de vue communs y sont élaborés et discutés.

Actuellement, il y a six groupes politiques au Parlement.



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES DU 09/06/24

parti	résultat électoral 2019	résultat électoral 2024	sièges
ProDG	23,33%	29,10%	8 (+2)
CSP	23,14%	19,78%	5 (-1)
SP	14,85%	13,67%	3 (-1)
Vivant	14,81%	14,23%	4 (+1)
Ecolo	12,51%	9,10%	2 (-1)
PFF	11,36%	12,03%	3 (0)
Huppertz+Co		1,66%	0 (-)
Liste24.dg		0,43%	0 (-)

COALITION: ProDG, CSP, PFF

Électeurs éligibles: 49652
Bulletins de vote déposés: 43393
Votes blancs/nuls: 3346
Votes valables: 40047



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 00

info@pdg.be
www.pdg.be

Présidente:
Patricia Creutz-Vilvoye
Greffier:
Stephan Thomas

Groupe PFF



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 67

info@pff.pdg.be

www.pff.be

Présidente du groupe:
Evelyn Jadin

Groupe SP



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 61

info@sp.pdg.be

www.sp-dg.be

Président du groupe:
Charles Servaty

Groupe ECOLO



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 77

info@ecolo.pdg.be

www.ecolodg.be

Présidente du groupe:
Fabienne Colling



Klötzerbahn 32
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/59 64 00

regierung@dgov.be
www.ostbelgienlive.be

Ministre-Président:
Oliver Paasch
Secrétaire général du Ministère:
Stephan Förster

Groupe ProDG



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 67

info@prodg.pdg.be

www.prodg.be

Président du groupe:
Freddy Cremer

Groupe CSP



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 47

info@csp.pdg.be

www.csp-dg.be

Présidente du groupe:
Stephanie Pauels

Groupe VIVANT



Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgique
Tel.: +32 (0)87/31 84 73
Fax: +32 (0)87/31 84 74

info@vivant.pdg.be

www.vivant-ostbelgien.org

Président du groupe:
Michael Balter



LE PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

LÉGISLATURE 2024-2029

Platz des Parlaments 1
4700 Eupen
Belgien
info@pdg.be

www.pdg.be

LE PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



Le Parlement de la Communauté germanophone se compose de 25 députés.
Le Gouvernement assiste aux séances plénières.
*Les représentants germanophones d'autres Parlements participent aux séances en tant que membres à voix consultative.